



Qui doit régler les obseques

Par **corinne80**, le **25/03/2009** à **18:23**

mes enfants ont perdu brutalement leur père !étant moi même divorcé de lui !!! les grands parents ont organisé les obsèques de leur fils !! en précisant aux enfants qu'ils ne leurs demanderaient rien !! sachant que mes enfants sont soit au chômage étudiant ou juste entré dans la vie active !!! et qu'eux avaient de l'argent placé alors pour le déroulement du deuil mes enfants n'ont pas été concerté !!! on ne leurs a rien demandé !! mais par contre au niveau des effets des affaires de leur père !ils n'ont pas récupéré la totalité des affaires la famille s'est largement servi donnant comme excuse que c'étaient des cadeaux qu'ils avaient fait

et maintenant les grands parents leurs réclament la somme de 4200€
mes enfants n'ont rien signé n'ont jamais mis les pieds dans le maison funeraire

et de plus leur père voulait être dans (4 planches et encinéré pas de messe) telle était sa volonté

quels sont les droits de mes enfants

surtout que le je crois que l'on s'est bien moqué d'eux vus leur age 27 et 22 ans

merci beaucoup de votre aide cordialement corinne